

Commune de CHAUX-NEUVE

Carte Communale Elaboration - Dossier d'Approbation

Village centre

1:2 500

2a

Approuvée par le Conseil Municipal en date du :
Approuvée par Arrêté Préfectoral en date du :

15 Février 2008
28 Mars 2008



AMBIANCE ART

Atelier d'Urbanisme M & Ch Terreaux - Les Nargilla - 25620 Tarcenay
Tél : 03 81 86 44 57 - Fax : 03 81 86 44 56
ambiance.art@dryade.fr



Le présent document est réalisé d'après les plans du cadastre numérisés et vectorisés. Les formes et dimensions des parcelles et du bâti n'ont qu'une valeur indicative. Seuls les plans de bornage réalisés par un géomètre Expert DPLG peuvent renseigner sur les positions et les dimensions réelles de ces éléments.

Données de base

- Parcelaire
- Cours d'eau
- Bâti dur
- Bâti léger
- Voirie
- Cimetière
- Secteur inondable connu (Commune de Chaux-Neuve)
- Secteur submersible (Atlas des zones submersibles du Doubs)
- Distance de protection agricole
- Distance de protection d'un Monument Historique Inscrit

Prescriptions d'Urbanisme

- Zone constructible
- Zone constructible particulière destinée aux activités artisanales

En dehors de ces zones constructibles, les constructions ne sont pas autorisées, sauf exceptions énumérées à l'article R.124-3 du Code de l'Urbanisme.

